

4.2.7. Mammifères

La Wallonie héberge sept espèces de mammifères Natura 2000.

Deux d'entre elles (Le Castor européen, *Castor fiber* et la Loutre, *Lutra lutra*) sont concernés par les annexes II et IV de la Directive Habitats. Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), le Grand Hamster (*Cricetus cricetus*) (disparu) et le Chat forestier (*Felis silvestris*) relèvent de l'annexe IV. Le Putois (*Mustela putorius*) et la Martre (*Martes martes*) figurent à l'annexe V.

Méthodologie

Données de base

Les données mammifères proviennent de sources diverses. Pour ces espèces, les données ponctuelles de l'observatoire faune, flore, habitat, celles collectées par l'Université de Liège dans le cadre de la Convention Mammifères, celles du portail Observations.be ainsi que les données des services extérieurs du DNF ont été utilisées. Certaines espèces ont fait l'objet d'inventaires plus particuliers : inventaires « noisettes » et « nichoirs » pour le muscardin, etc.

Ces données ont été traitées conjointement par le DEMNA et par la Convention « Mammifères ».

Répartition, distribution

Les aires de répartition (range) ont été déterminées en intégrant toutes les données de distribution disponibles sur une période de 6 ans. L'évolution de ces aires a été évaluée sur le court terme (2001-2013) et sur le long terme (période de 1988-2012).

Populations

Les effectifs de population ont été estimés selon différentes méthodes en fonction des espèces concernées. En général, compte tenu de la faible détectabilité des espèces, les effectifs sont encore assez mal connus et difficiles à modéliser (à l'exception notable du Castor). En ce qui concerne le Putois, un manque d'informations exploitables sur les effets des autorisations de destruction est à relever.

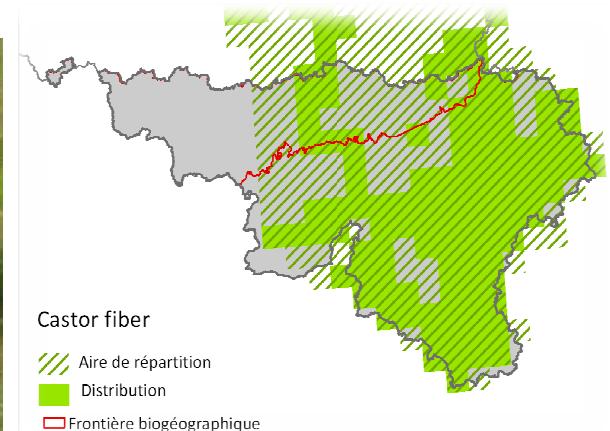
Habitats

Les habitats d'espèce, les pressions et menaces ont très généralement été déterminées sur base de l'avis d'expert en tenant compte des données bibliographiques et de nos connaissances de terrain.

Appréciation générale

L'état général des mammifères non volants est assez médiocre puisqu'en zone continentale, sur les sept espèces étudiées, une seule (le Castor) est en état favorable, quatre sont jugées dans un état inadéquat (U1) et une est en mauvais état (U2), la Loutre. En région atlantique, le tableau est plus sombre encore puisque toutes les espèces étudiées sont en mauvais état de conservation (U2). Comme pour d'autres groupes les experts soulignent la nécessité d'améliorer la qualité des données disponibles pour le prochain exercice de rapportage.

1337- le Castor d'Europe Castor fiber (Annexes II-IV)

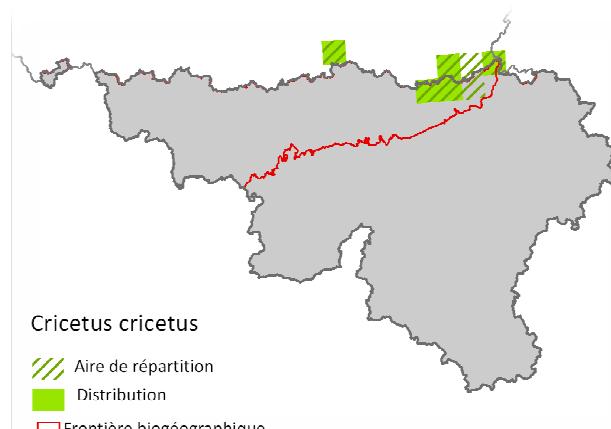


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2+	U1+	U1+	U2	+
CONT	FV	FV	FV	FV	FV	+

Facteurs explicatifs

L'évaluation semble favorable pour le Castor européen en région continentale bien que nous n'ayons pas d'état de référence étant donné que cette espèce n'a pas fait l'objet d'une évaluation en 2007 partant du fait qu'il s'agit d'une espèce introduite illégalement. En région atlantique, l'espèce est soumise à la limite des habitats disponibles. Les perspectives pour cette espèce restent incertaines dans le bassin de l'Escaut.

1339- le Hamster d'Europe *Cricetus cricetus* (Annexe IV)

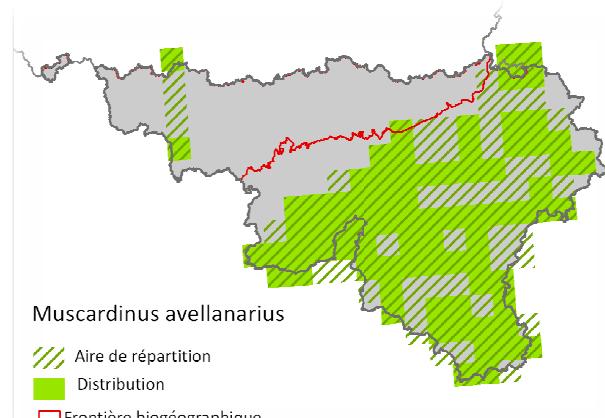


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	 U2	 U2	 U2	 U2	 U2	-

Facteurs explicatifs

Les populations de Hamster d'Europe ne semblent subsister que dans le sud du Limbourg dans la partie flamande de la zone atlantique ; sa situation y est critique. En Wallonie, l'espèce semble aujourd'hui éteinte.

1341- le Muscardin *Muscardinus avellanarius* (Annexe IV)



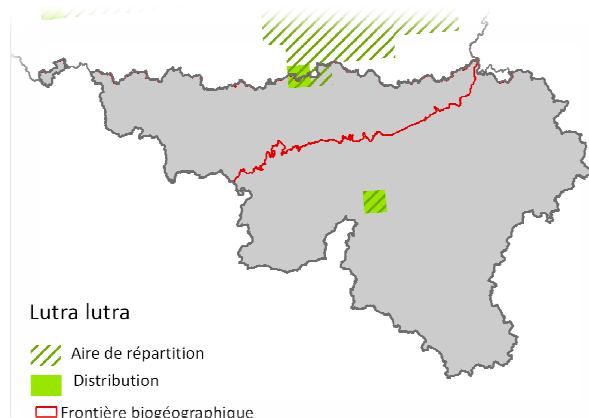
RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U2	U2	U2	U2	U2	-
CONT	U1	U1	U1	U1	U1	-

Facteurs explicatifs

En zone continentale, le Muscardin présente encore des populations bien distribuées, mais quelque peu sous-évaluées du fait de la discréption de l'espèce. Une sensibilisation aux mesures de conservation ainsi qu'un plan d'actions pour le maintien d'habitats favorables et interconnectés est indispensable, surtout dans le nord-est de la Région

En zone atlantique en revanche, l'espèce est en large déclin. Dans un premier temps, elle semblait avoir disparu du Hainaut occidental mais quelques données confirment que de petites populations sont parvenues à se maintenir tant bien que mal dans cette région. Des efforts de prospection devront être entrepris afin de préciser sa distribution et des mesures de conservation ambitieuses activées pour éviter un déclin plus important de l'espèce.

1355- la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Annexes II-IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U2+	U2+	U2+	U2+	U2	+
CONT	U2	?	U1	U2	U2	-

Facteurs explicatifs

La Loutre d'Europe est au bord de l'extinction en zone continentale. La situation de cette espèce est critique même si quelques observations plus ou moins récentes (mais non validées avec une certitude absolue et pour cette raison, non reprises dans la carte de distribution de l'espèce pour le rapportage 2013) laissent penser qu'une petite population « fantôme » se maintient dans quelques vallées préservées. L'évaluation de l'habitat sur les principaux cours d'eau est en voie d'achèvement. Elle doit permettre d'insister auprès des gestionnaires sur la nécessité du maintien et de la restauration d'éléments d'habitat adéquats. En parallèle, une brochure technique sur les aménagements à favoriser a été développée pour faciliter cette tâche aux gestionnaires.

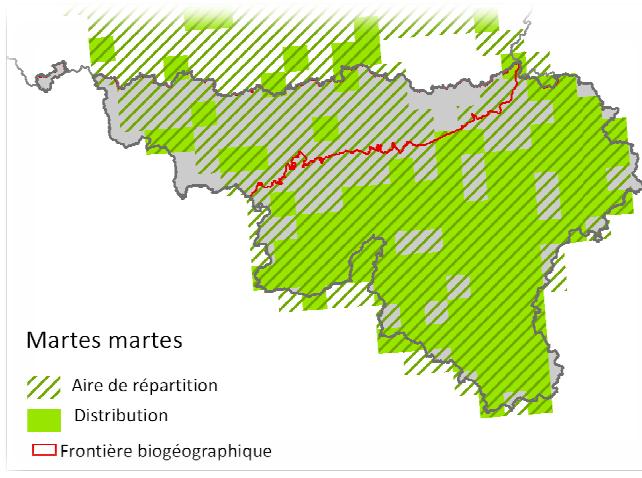
En zone atlantique, l'espèce est considérée comme éteinte, du moins en Wallonie. Les récentes observations faites en Flandre laissent penser à un retour sans doute sous l'impulsion des réintroductions menées aux Pays-Bas.

1357- la Martre des pins

Martes martes (Annexe V)



Photo : Daniel Ahlgvist



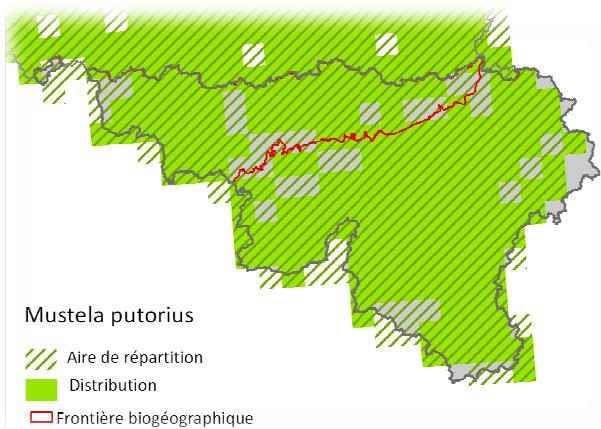
RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2	U1	U1	U2	+
CONT	FV	U1	U1	U1	U1	+

Facteurs explicatifs

En zone continentale, la Martre des pins est une espèce actuellement bien représentée, sans jamais être très abondante. C'est une espèce à la territorialité bien marquée au sein du même sexe mais autorisant un certain recouvrement entre sexes. Le domaine vital peut atteindre jusqu'à 500 ha chez les mâles et dépasse les 100 ha chez les femelles. La densité variera par conséquent entre 0,2 et 1 animal/km² de surface forestière utilisable. Des mesures de conservation orientées vers le maintien de peuplements âgés et diversifiés, d'arbres creux et d'une certaine quiétude dans les massifs forestiers sont à préconiser.

En zone atlantique, l'espèce étant plus sporadique, il y a utilité de poursuivre les suivis afin d'y évaluer la présence de l'espèce. Néanmoins elle semble recoloniser progressivement des habitats disponibles dans le Brabant wallon et dans le Hainaut.

1358- le Putois d'Europe *Mustela putorius* (Annexe V)

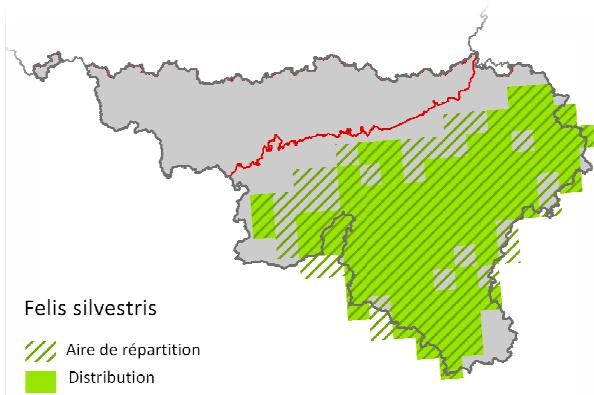


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U2	U1	U1	U2	-
CONT	U1	U1	U1	U1	U1	-

Facteurs explicatifs

L'état de conservation du Putois d'Europe est considéré comme mauvais tant en région continentale qu'atlantique. Bien que l'espèce reste plus abondante que d'autres mustélidés, il semble qu'elle continue un déclin entamé depuis déjà quelques années. La modification de l'habitat, la densité des proies (lapin), la densité du réseau routier, les prélevements de destruction par la chasse sont autant de facteurs dépresseurs sur les populations de putois. En région ATL, il semble qu'il y ait un gradient de densité décroissante de l'Ouest vers l'Est avec des absences de données collectées en zones d'agriculture intensive (région limoneuse). La pression de destruction collectée par le Service Chasse du DNF atteste d'un taux de prélevement (n de putois/100 ha) triple entre le Tournaisis et la Hesbaye (0,34 contre 0,10). Cependant, ces données sont trop fragmentaires pour apprécier si les prélevements de destruction affectent le maintien de l'espèce à long terme du moins dans certaines régions. Un suivi organisé est nécessaire et doit être mis en place pour répondre lors de la prochaine évaluation (2019).

1363- le Chat forestier *Felis silvestris* (Annexe IV)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
CONT	U1	U1	U1	U1	U1	-

Facteurs explicatifs

Le Chat forestier est en phase de recolonisation de son aire de répartition historique. Il semble aussi être plus fréquent qu'autrefois. Toutefois, le problème du trafic routier et les risques d'hybridation avec des individus de souche domestique restent préoccupants. Un suivi de cette introgression génétique devrait être poursuivi sur un nombre plus conséquent d'échantillons afin d'évaluer correctement ce risque. Les mesures de conservation, outre la protection de l'espèce, doivent s'orienter sur la qualité d'habitat et la limitation des contacts entre sous-espèces (stérilisation des chats domestiques) y compris la quiétude.